



COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE

2, rue Maisonneuve, Ville-Marie, Québec J9V 1V4

Courriel : courrier@cslactem.qc.ca ☎ (819) 629-2472 Téléc. : (819) 629-2791

Président
Jean-Claude Bergeron

Le 17 février 2010

Directeur général
et directeur du service
de l'informatique
Éric Larivière

Objet : Réponse à la municipalité de Laforce

Directeur du service de
l'éducation des adultes et
de la formation
professionnelle et DGA
Réjean Gauthier

La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue tient à rectifier quelques données qui ont été soulevées le 10 février dernier dans une communication de la part de la municipalité de Laforce adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne.

Directrice des services
éducatifs et des services
complémentaires et
particuliers
Lucie Desrochers

Tout d'abord, nous sommes en mesure de comprendre que l'annonce de la fermeture de 3 écoles puisse amener les milieux donnés à questionner cette décision. Cependant, le conseil des commissaires, accompagné de ses gestionnaires, a permis dans les derniers mois à la population du secteur Est du Témiscamingue de se faire entendre dans les 3 rencontres publiques afin de trouver une solution à l'organisation scolaire actuelle qui ne peut se poursuivre, faute de clientèle. Bien que cette décision de fermeture du 25 janvier dernier amène une réorganisation des classes dans le secteur, nous croyons que ce réaménagement est plus que nécessaire et répond, en même temps, en qualité aux services que tout enfant a droit sur le territoire de notre Commission scolaire.

Secrétaire général
Directeur du service des
ressources financières
Richard Provencher

La lettre de la municipalité de Laforce relève la présence d'eau qui stagne et de moisissure au sous-sol de l'école Marie-Immaculée de Latulipe. Suite à nos premières analyses, nous serions en présence de sels minéraux. Nous vous assurons que les mesures correctrices seront apportées.

Directrice du service des
ressources humaines et de
l'adaptation scolaire
Nathalie Charron

Il est compréhensible que les parents et les conseils municipaux, de ces écoles qui fermeront, puissent questionner la qualité et les infrastructures visées pour l'année scolaire 2010-2011. Nous allons, avec les directions de service et d'écoles concernées, tout mettre en œuvre afin que les élèves et le personnel soient dans un milieu éducatif sain et sécuritaire. Nous mettrons en place les conditions permettant que des élèves du préscolaire, primaire et du secteur adulte partagent la même bâtisse, mais avec leur propre secteur, comme le vit depuis plusieurs années un autre de nos établissements, soit celui de Nédélec.

Directeur du service des
ressources matérielles et
du transport scolaire
Joël Fleury

De plus, les enfants qui fréquenteront l'école Marie-Immaculée pourront contrairement à ce qui se dit dans la lettre acheminée au MELS, partager dans l'école voisine (environ 100 mètres) une cafétéria, un gymnase de haut niveau, un laboratoire informatique de grande qualité, une bibliothèque diversifiée et finalement, de l'espace suffisant pour répondre aux besoins des enfants.

Enfin, il est vrai que le surplus d'exercice pour 2008-2009 est de 1 275 073 \$, le surplus libre quand à lui n'est que de 36 101 \$. L'écart provient de dépenses d'opérations à réaliser en 2009-2010 et pour lesquelles une subvention a été encaissée en 2008-2009 (406 032 \$), de dépenses d'investissement non financées (389 958 \$), de dépenses de perfectionnement à prévoir selon les conventions collectives (78 731 \$) et d'éléments de dettes pris en charge par le MELS (377 527 \$).

Nous nous permettons aussi en guise de conclusion de rappeler que depuis 30 ans, nous avons perdu 54 % de notre clientèle. Nous avons analysé, questionné et consulté tous les acteurs qui gravitent autour d'une telle décision et même si nous avons pu maintenir toutes nos écoles ouvertes jusqu'à ce jour, nous dûmes, avec regret, arriver à ce constat malheureux.

Nous faisons des choix géographiques, respectueux des milieux et soyez assurés que nous serons prêts à l'automne 2010 pour accueillir les enfants à l'école Marie-Immaculée.

Recevez nos salutations distinguées.

Le président de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue,



Jean-Claude Bergeron